

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 84 (1975)
Heft: 5

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

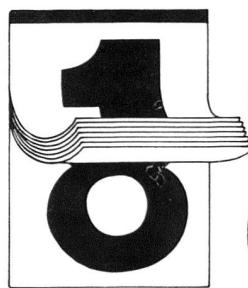
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



10 de semaine en semaine

Séance du Conseil de direction

Les 24 et 25 avril, le Conseil de direction a tenu séance à Berne pour examiner les points de l'ordre du jour prévu pour l'Assemblée des délégués: rapport et comptes annuels, élection de deux sections dans la Commission de contrôle de gestion, deux projets du Groupe prospectif, notamment une «Résolution concernant la collaboration entre la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains» et «Propositions en vue de réaliser les lignes directrices et les directives pour les modifications de la structure de la CRS».

Une discussion approfondie des difficultés que rencontre actuellement le Laboratoire central a mis en évidence le caractère international de la crise que traverse la transfusion sanguine. Le Conseil de direction a donc décidé de créer un groupe de travail pour étudier cette question complexe et proposer des solutions. En outre, le Conseil devait approuver le rapport et les comptes annuels ainsi que le budget de la Fondation Croix-Rouge du Lindenhof.

Service social

La diversité des services d'assistance de la Croix-Rouge suisse a été mise en évidence lors de la rencontre du 22 avril 1975 où se sont retrouvées les responsables des assistants bénévoles dans les sections de la Croix-Rouge. De telles réunions permettent d'échanger des expériences et de parfaire la formation. On y présente des comptes rendus de diverses initiatives qui se sont révélées

valables: travail avec les infirmes moteurs cérébraux et les malades psychiques, service de réparations exécutées par des retraités pour des personnes âgées, service de lessives, service de visites faites par des jeunes, etc... Ensuite, on répondit à des questions d'ordre pratique.

Jusqu'à présent, seule une section a quelques assistantes bénévoles aidant des malades mentaux dans une clinique neurologique. Mais de très nombreuses personnes âgées souffrent également de troubles psychiques, pas assez graves cependant pour nécessiter une hospitalisation; d'autre part, des patients guéris ou presque ont besoin de protection et de compréhension au sortir de la clinique: aussi le thème retenu pour cette réunion, soit la «psychiatrie», était-il bien choisi. Le Professeur Wyss, Directeur de la Clinique psychiatrique de Münsingen, parla des principaux préjugés des non-professionnels envers les malades mentaux, et un travailleur social, Monsieur Claude Badel, de Lausanne, donna des exemples très concrets de rapports avec ces malades, en montrant de quelle manière les personnes saines d'esprit peuvent aider les patients avec lesquels elles sont en contact.

Le 23 mai, la Croix-Rouge suisse invitait les ergothérapeutes travaillant dans ses sections à une réunion organisée par la section de Genève. Au programme: information sur le Service genevois des soins infirmiers à domicile (une contribution aux soins extra-hospitaliers existant de longue date); rapport de deux ergothérapeutes sur leurs expériences de réadaptation d'aveugles; discussion sur les conditions, les possibilités et les buts de l'er-

gothérapie fonctionnelle dans une section urbaine ou rurale.

La 10 000e auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge

Le samedi 26 avril 1975, la section de Zurich-Oberland de la Croix-Rouge suisse a organisé à Rüti une petite manifestation à l'occasion de la remise de son certificat à la 10 000e auxiliaire-hospitalière formée par la Croix-Rouge suisse depuis 1958.

Les auxiliaires-hospitalières de la Croix-Rouge suivent un cours théorique de 28 heures, suivi d'un stage pratique de 2 semaines en vue de pouvoir ensuite aider le personnel soignant professionnel. Quelque 1000 femmes et jeunes filles sont ainsi préparées chaque année à cette tâche humanitaire, qui peut également être accomplie par des hommes.

Une nouvelle profession masculine: infirmier en hygiène maternelle et en pédiatrie

A ce jour, quelque 2000 femmes ont obtenu un diplôme d'infirmière en hygiène maternelle et en pédiatrie (HMP) délivré par l'une ou l'autre des écoles de cette branche professionnelle reconnues par la Croix-Rouge suisse. A l'avenir, ces écoles seront également ouvertes à des candidats masculins. La Croix-Rouge suisse a pris cette décision à la suite des discussions approfondies et des consultations qu'elle a

euves avec divers milieux spécialisés et l'Association suisse des infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie. Depuis des décennies déjà, la gynécologie et les soins aux accouchées ne sont pas la seule affaire des femmes. De nombreuses femmes enceintes et femmes en couches apprécient au contraire l'assistance d'un gynécologue. Le programme de formation pratique des futurs infirmiers HMP se fera donc aussi en salle d'accouchement et auprès des nouveau-nés. Seul le stage auprès des accouchées sera facultatif.

Dégâts causés par les avalanches en Suisse

A la suite de l'appel du 11 avril lancé en commun par la Croix-Rouge suisse, Caritas suisse, l'Entraide protestante suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, la collecte nationale en faveur des victimes des avalanches en Suisse avait rapporté au début juin 5 millions de francs. L'objectif des 3,5 millions est donc largement dépassé, mais les dégâts semblent plus importants que prévus.

Les institutions d'entraide expriment leur reconnaissance à tous les donateurs et remercient la presse, la radio et la télévision de leur précieux appui.

Les dépenses de la Croix-Rouge suisse en 1974

Sur l'ensemble des dépenses de la Croix-Rouge suisse en 1974, se montant à 66,5 millions de francs (y compris 2,8 millions destinés aux réserves), plus des trois quarts sont allés à des activités en faveur du pays, notamment:

- sections: 13,3 millions (20 %)*
- Secrétariat central: 12 millions (18,1 %)*
- Laboratoire central du Service de la transfusion de sang: 25,9 millions (38,9 %).*

Les dépenses entraînées par les opérations de secours à l'étranger se sont montées à 15,3 millions de francs (23 %).

Vietnam

En raison des circonstances, la liaison Croix-Rouge/Da Nang (où un hôpital avait été construit avec l'aide de la Confédération) a été interrompue et la réalisation du centre sanitaire de Ben Luc près de Saigon a subi des retards. Les relations ébauchées avec les nouvelles autorités devaient permettre la reprise de contact au début juin à Hanoi.

Le programme d'entraide de la Croix-Rouge suisse en faveur des réfugiés n'a cependant pas été interrompu. A Saigon, le personnel du «Bureau Indochine» de la Croix-Rouge internationale avait été renforcé en mars et en avril et ces délégués travaillaient en étroite collaboration avec la Croix-Rouge vietnamienne. Les plans établis avec les précédents responsables de la Croix-Rouge du Vietnam du Sud doivent être adaptés aux conditions nouvelles. A la mi-mai, la communauté mondiale de la Croix-Rouge avait offert plus de 45 millions de francs pour l'aide au Vietnam, alors que les besoins étaient estimés à 87,5 millions de francs. Pour sa part, la Croix-Rouge suisse y avait contribué par un don en espèces de 200 000 francs. Depuis le début 1975, elle a consacré 300 000 francs (crédit de la Confédération) à son propre programme de secours. Son objectif est de relancer son activité d'entraide, en partie bilatérale, et de soutenir autant que possible les plans de la Croix-Rouge internationale.

Au début juin, la Croix-Rouge suisse a expédié à Hanoi des médicaments pour une valeur d'un demi-million de francs, achetés sur mandat de la Confédération. Il s'agissait essentiellement d'antibiotiques, de remèdes contre la malaria et de vaccins anticholériques. Un représentant de la Croix-Rouge suisse a remis personnellement ce don aux délégués responsables de l'activité Croix-Rouge au Vietnam du Sud.

République khmère

L'équipe de la Croix-Rouge suisse ayant dû être évacuée dès les premiers jours d'avril, il n'a donc pas été pos-

sible jusqu'à présent de mettre au point avec les nouvelles autorités le contrat devant régler la reprise du travail à l'Hôpital pédiatrique de Kanta Bopha. La poursuite du travail de la Croix-Rouge suisse dans ce pays semblerait ne pas être possible avant une période d'expectative de quelques mois, la Croix-Rouge suisse comme toutes les autres organisations d'entraide étrangères ayant dû quitter le pays après l'entrée des Khmers Rouges à Phnom Penh.

Afghanistan

Le Croissant-Rouge afghan a demandé à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge un don de produits sanguins et de trousses de transfusion dont il avait besoin dans le cadre de son programme de développement médical. La Croix-Rouge suisse a pu répondre à cette requête grâce à une contribution spéciale de la Confédération.

Famine en Afrique

Grâce à des fonds provenant de la collecte en faveur des victimes de la sécheresse au Sahel, la Croix-Rouge suisse a pu contribuer pour 47 000 francs à un envoi de secours d'une valeur globale de près de 253 000 francs. Ce don, offert avec la Confédération, était destiné au Croissant-Rouge mauritanien et comprenait 20 tonnes de lait en poudre, 10 tonnes de fromage et 15 tonnes de WSM (céréales-soja-lait).

Inondations au Maroc

Cinq provinces ayant été très touchées par les inondations survenues à la fin avril, le Croissant-Rouge marocain, qui s'était immédiatement porté au secours des milliers de sans-abri, a vu ses réserves rapidement épuisées. Aussi la Croix-Rouge suisse a-t-elle envoyé à sa Société sœur, à la suite d'une demande transmise le 5 mai par la Ligue, 100 tentes familiales (don de la Confédération) et 1000 couvertures de laine.